



# 8 nouveaux lauréats normands du Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires

21 janvier 2021

# Relancer l'investissement industriel dans les territoires

L'industrie a été particulièrement touchée par la crise. Les prévisions d'investissement dans le secteur témoignent de l'importance d'apporter un soutien public aux acteurs industriels afin de maintenir la compétitivité des entreprises françaises à l'international, mais également pour répondre aux grands défis du secteur : modernisation du tissu productif, engagement dans la transition écologique, résilience des chaînes de valeur et de production et inclusion sociale.

L'industrie, au-delà d'être la pierre angulaire de la reprise économique, constitue un levier puissant pour lutter contre les fractures territoriales et sociales. 70% des sites industriels sont situés hors des grandes agglomérations et 71% des investissements directs étrangers dans le domaine industriel ont profité à des communes de moins de 20 000 habitants.

Pour permettre ce rebond, la ministre déléguée chargée de l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher a annoncé, dans le cadre de France Relance, le lancement d'un fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires qui complète les aides sectorielles également mises en place par l'État. Il s'inscrit dans le cadre du programme Territoires d'industrie, lancé par le Premier ministre en novembre 2018.

## Le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires

Doté de **400 millions d'euros d'ici 2022 à l'échelle nationale**, le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires vise à financer les projets industriels (créations et extensions de sites, modernisation, nouveaux équipements, etc.) les plus structurants pour les territoires et pouvant démarrer l'investissement entre 6 mois et un an.

Les projets soutenus dans ce cadre sont sélectionnés par les Régions et les préfetures de région, au travers de revues régionales d'accélération. Ces projets doivent avoir un impact sociétal et économique fort : maintien et création d'emplois, décarbonation, formations, approfondissement des collaborations avec les acteurs territoriaux, etc.

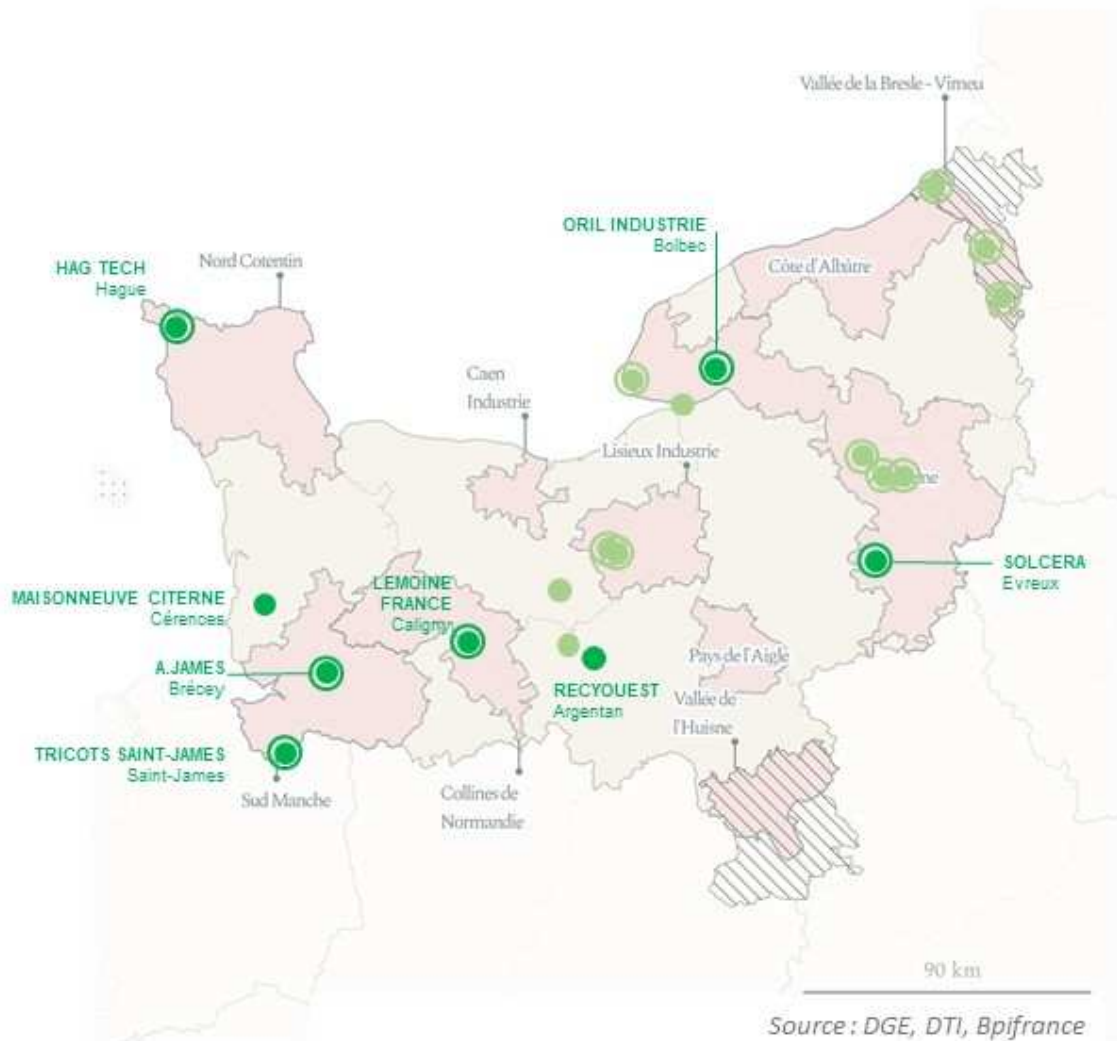
Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, a déclaré : *« Il n'y a pas de grande économie sans industrie. Et le cœur battant de cette industrie, ce sont nos territoires. Ce "Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires" permet, concrètement et dès aujourd'hui, de relocaliser dans nos régions des activités stratégiques et créatrices d'emploi. Ces premiers effets du plan de relance sont le résultat d'une mobilisation de terrain, en parfaite collaboration entre les services de l'État et ceux du Conseil Régional dont je salue le travail mené ces dernières semaines. »*

## Les 8 nouveaux lauréats en région Normandie

**8 nouveaux lauréats** ont été validés conjointement par le Conseil régional et la préfecture de région. Ces projets bénéficieront d'un soutien d'un montant global de **5,2 M€** pour un volume d'investissement prévisionnel total de **101 M€**. **Ces projets permettront de conforter 1 650 emplois et pourront générer près de 200 emplois.**

Ce sont donc, à ce jour, **19 projets normands** qui ont été soutenus par le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires. Les entreprises bénéficiaires sont en **majorité des PME et des ETI**. Leurs projets abordent les grands enjeux actuels de l'industrie : modernisation des outils de production et développement de l'industrie 4.0, préservation des savoir-faire et transition écologique. **Sur les 19 projets retenus, 15 projets s'inscrivent dans les Territoires d'Industrie, soit 80% des lauréats.**

# 8 nouveaux projets lauréats en Normandie



## Informations sur le projet

ADIAL ← Porteur du projet

Lisieux ← Commune

● Ancienne vague d'annonce

● Nouvelle vague d'annonce

## Projets localisés dans des territoires d'industrie

● Projet situé dans un territoire labellisé « Territoire d'industrie »

● Projet situé en dehors d'un territoire labellisé « Territoire d'industrie »



### Évreux (27) – Territoire d'industrie Axe Seine

---

Implantée à Évreux depuis 1962, Solcera est une PME industrielle de haute technologie de 150 personnes, qui développe et fabrique des céramiques avancées pour les industries de pointe telles que la défense, le nucléaire, l'aéronautique, la microélectronique, les lasers et grands équipements scientifiques, mais aussi pour des marchés grand public comme l'agriculture.

Dans le cadre de son développement stratégique et de sa diversification, Solcera fait un investissement majeur dans une ligne industrielle de pointe qui produira des céramiques hautes performances innovantes destinées à l'optique.

Après avoir acquis un leader technologique et grâce à des programmes de R&D menés pendant plus de 10 ans, Solcera a l'ambition de devenir un pôle d'excellence unique en Europe et un acteur industriel majeur au niveau mondial dans ce domaine.

Cette nouvelle activité sera implantée dans de nouveaux locaux d'ici mi-2021 et générera la création de 15 emplois directs à Evreux dans un premier temps. Elle permettra d'accélérer le développement stratégique de Solcera sur des marchés à haute valeur ajoutée.

<https://www.solcera.com/>

### La Hague (50) – Territoire d'Industrie Nord Cotentin

---

HAG'TECH, PME normande de 30 salariés propose depuis 15 ans son expertise en Usinage mécanique et en mécano-soudure. La spécificité de l'entreprise est d'avoir réussi à être reconnu comme un acteur majeur dans l'usinage de pièces de grandes dimensions dans les secteurs d'activités les plus exigeants (Nucléaire, défense...).

Spécialisée dans l'usinage de pièces unitaires et de séries, tant en tournage qu'en fraisage, l'entreprise HAG'TECH travaille principalement les matériaux durs (les Inconels, Uranus, les Aciers avec et sans carbone) et continue sa diversification sur des matériaux plus tendres (Aluminium, Bronze, et Cuivreux).

Les objectifs du plan d'investissement 2021 sont ambitieux et nécessaires au développement de l'entreprise normande : usiner des plus grandes largeurs (près de 4m) avec un nouveau portique 5 Axes, travailler de manière plus efficace avec un nouveau centre d'usinage de dernière génération, manipuler des masses de 20 Tonnes afin de répondre aux besoins des clients, digitaliser les informations avec des outils de mobilité

numérique en atelier, intégrer un serveur capable de traiter la dématérialisation, et pour finir, mettre en place une nouvelle GPAO dans l'optique du développement de l'industrie 4.0

De part ces investissements conséquents, l'entreprise HAG'TECH se donne les moyens de renforcer son offre de service et sa compétitivité sur un marché particulièrement exigeant. Ce développement permettra d'ouvrir dans un premier temps 5 nouveaux postes au sein de la structure actuelle.

<https://www.hag-tech.fr/>

**A.JAMES**

**PME**

### **Brécey (50) – Territoire d'Industrie Sud Manche**

James est une entreprise de charpente en bois lamellé collé située à Brécey dans la Manche. Elle emploie environ 80 personnes à ce jour. Cette PME qui existe depuis plus de 60 ans, propose des bâtiments bois de haute qualité et fabriqués à partir de bois 100% éco-certifiés. La société intervient dans les domaines agricoles, équestres, industriels et commerciaux sur la France entière. Elle exporte également en Belgique et en Suisse depuis 4 ans.

Après avoir renforcé son équipe commerciale début 2020, James a fait appel à l'Etat dans le cadre des dispositifs du plan de relance pour répondre à l'accroissement de sa demande prévue dans les années à venir. En effet, l'entreprise conçoit, fabrique et installe ses bâtiments. Ainsi, répondre à un afflux de commandes supplémentaires impose de recruter de nouveaux talents (15 personnes en interne et environ 10 en sous-traitance) mais également un agrandissement et une modernisation majeurs de son outil de production : 6000 m<sup>2</sup> de terrain, 2500 m<sup>2</sup> de bâtiment de production, nouvelles machines numériques...

C'est grâce aux moyens fournis dans le cadre de France Relance que cette entreprise locale mais de notoriété nationale va pouvoir financer cette nouvelle étape.

<https://www.james.fr/>

**RECYOUEST**

**PME**

### **Argentan (61)**

Recyouest a développé une solution disruptive pour résoudre le défi mondial de la fin de vie des thermoplastiques filamentaires grâce à une nouvelle méthode de recyclage unique. Elle a développé et breveté, un procédé de pointe qui offre une solution de recyclage à sec rentable, grâce à l'absence d'eau et de produits chimiques. Celle-ci a été vérifiée par un ETV (Environmental Technology Verification) et a obtenu le label Solar

Impulse. Recyouest a développé sa technologie sur les filets et ficelles agricoles utilisés pour lier le foin et la paille.

La qualité du procédé assure la production de granulés réutilisables de haute qualité, non disponibles sur le marché aujourd'hui. L'objectif visé par Recyouest est la réincorporation des granulés recyclés par les fabricants de filets pour développer le recyclage à l'infini. RecyOuest a prouvé la faisabilité de cette économie circulaire en produisant les premiers filets recyclés au monde.

L'innovation répond à la problématique des pays européens qui collectent ces déchets et ont besoin d'une solution de recyclage pour éviter l'enfouissement ou le brûlage sur champ. L'industrialisation de cette solution permettra de traiter un volume de 13 500 tonnes par an et de développer une nouvelle filière de recyclage des plastiques en Normandie. La mise en place de la solution de recyclage permettra d'économiser 1,75 tonne de CO<sub>2</sub> par tonne de plastique mise sur le marché.

16 emplois directs seront créés dans le cadre de ce projet.

<http://recyouest.fr/>

## MAISONNEUVE CITERNE

ETI

### Cérences (50)

---

MAISONNEUVE CITERNE, labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant, est spécialisée dans la conception, la fabrication, la commercialisation et le service après-vente de véhicules citernes (semi-remorques, remorques et porteurs) pour le transport de tous produits liquides et d'unités de traitement des eaux (eaux usées et eau potable).

Implantée depuis plus de 80 ans sur le territoire Granville Terre et Mer, MAISONNEUVE CITERNE s'applique à développer son outil en industrialisant la ligne de production.

Le projet d'investissement, par l'acquisition et la mise en place de procédés spéciaux, vise à réduire le délai de production et ainsi à gagner en autonomie et flexibilité, tout en assurant une technologie respectueuse de l'environnement et un confort d'utilisation accru pour les opérateurs.

MAISONNEUVE CITERNE emploie 120 salariés et par ce projet envisage l'embauche de 12 nouveaux collaborateurs.

<https://www.maisonneuve-citerne.com/>

**Saint-James (50) – Territoire d’Industrie Sud Manche**

---

Créé en 1889, Tricots Saint-James est une Entreprise du Patrimoine Vivant avec 2 métiers principaux : le tricotage et confection laine (pull, veste), et la confection coton (marinière). L’entreprise est un des derniers fabricants textiles français, avec un seul site de production basé à Saint-James. Elle compte 350 salariés dont 250 dans les ateliers pour alimenter 500 points de vente en France. 40% de son activité est réalisée à l’export. La crise sanitaire a stoppé net sa progression dans son métier traditionnel et l’année 2021 s’annonce difficile.

Les objectifs du projet sont de maintenir et de développer l’emploi, en investissant dans l’outil de production via l’achat de machines et l’augmentation de la surface de production. L’outil logistique sera également optimisé par la création d’un nouvel entrepôt logistique. Enfin, ce projet prévoit la création de nouveaux espaces afin d’augmenter la capacité d’accueil des clients, fournisseurs et visiteurs (les ateliers étant ouverts aux visites des individuels et groupes depuis 2014) et permettra également d’améliorer les performances thermiques du bâtiment et ainsi contribuer à la diminution de la consommation d’énergie.

Les retombées du projet dans sa globalité ont un impact sur le maintien de l’emploi, tout d’abord, sur la commune de Saint-James, mais également sur le bassin sud-manche ; tant au niveau de la production (avec l’optimisation de l’outil) que sur la logistique (avec le maintien du service de 19 personnes) et sur la partie administrative (avec le maintien sur site de services tels que la collection ou le marketing). Les travaux d’extension devraient faire travailler 18 entreprises et artisans tous locaux, implantés en région Normandie et Bretagne.

<https://www.saint-james.com/fr/>

**Caligny (61) – Territoire d’Industrie Collines de Normandie**

---

Le Groupe Lemoine est une ETI familiale française, n°2 mondial et leader européen des produits de soin et d’hygiène à base de coton. Ses usines normandes sont spécialisées dans la fabrication de coton-tiges et de ses composants sur 3 sites industriels, dans l’Orne, près de Flers.

Ancré depuis plus de 40 ans en Normandie, le Groupe Lemoine continue son développement grâce à un vaste plan d’investissements innovants de 27 millions d’euros sur 3 ans (2019/2020/2021). Le choix de Groupe Lemoine a été de consacrer la moitié de ses investissements à la transition écologique (suppression du plastique de ses produits et de leurs emballages et réduction de l’empreinte carbone).

C'est avec le soutien et la réactivité des services territoriaux de l'Etat et du Conseil Régional de Normandie dans le cadre du Plan « France Relance 2020-2022 » que le Groupe Lemoine va être en mesure d'étendre ses capacités de fabrication de tiges papier à 8 milliards d'unités par an.

L'impact de ce projet sera quasiment immédiat, puisque les nouvelles machines seront livrées au cours du 1er semestre 2021. Ce projet va permettre :

- La création d'emplois locaux, avec l'embauche de 15 salariés au sein de l'entreprise, et également le soutien à l'emploi en région du fait du recours à des sous-traitants normands pour la mise au point de ce nouveau savoir-faire industriel
- La contribution à la protection de l'environnement, avec la suppression du plastique et la décarbonation associée à la réduction des volumes de transport liés aux importations ;
- La relocalisation en France d'une activité industrielle
- La modernisation de l'outil industriel : grâce à cet investissement, le Groupe Lemoine va développer une technologie innovante.

L'effort industriel de Groupe Lemoine s'inscrit dans la continuité de la forte mobilisation de ses équipes en 2020 pendant la crise Covid-19, durant laquelle la France a dû faire face à une pénurie de produits sanitaires essentiels. En moins de quelques semaines, le Groupe Lemoine a lancé en Normandie une nouvelle activité : la fabrication de 10 millions d'écouvillons de dépistage virologique par an puis, quelques semaines plus tard, l'installation en Normandie d'une ligne de production de masques chirurgicaux normés CE (170 millions de masques chirurgicaux par an).

Par le biais de ces investissements industriels stratégiques territoriaux, le Groupe Lemoine renforce sa compétitivité et sa position de leader mondial et européen.

<https://www.groupe-lemoine.com/>

**ORIL INDUSTRIE**

**GE**

### **Bolbec (76) – Territoire d'Industrie Axe Seine**

Servier est le 2e laboratoire français. Il est gouverné par une Fondation. S'appuyant sur une solide implantation internationale dans 150 pays et sur un chiffre d'affaires de 4,6 milliards d'euros en 2019, Servier emploie 22 000 personnes dans le monde. Totalement indépendant, le Groupe investit chaque année en moyenne 25 % de son chiffre d'affaires (hors activité générique) en Recherche et Développement et utilise tous ses bénéfices au service de son développement.



Le groupe Servier s’inscrit, depuis toujours, dans une stratégie d’investissement de long terme en faveur de la production et de l’innovation en santé en France en lançant deux projets d’investissements (« Spot Daflon » et «ORIL-2020») d’un montant global de 100M€ sur son site d’Oril Industrie (Normandie).

Le projet « Spot Daflon », d’un montant de 80M€, vise à doubler les capacités de production du principe actif de Daflon, actuellement produit en Normandie sur le site d’Oril Industrie, filiale du Groupe. L’objectif est de répondre à la croissance de la demande mondiale, qui va doubler d’ici 10 ans.

À l’échelle nationale, la réalisation de ce projet renforcera la contribution du Groupe à la balance commerciale, dans la mesure où 86% du chiffre d’affaires généré par le Daflon est réalisé à l’export. À l’échelle locale, le projet participera au maintien de l’emploi dans le bassin territorial de Seine-Maritime avec une centaine de recrutements.

<http://www.servier.com/>

## Contacts presse

### **Préfecture de la région Normandie :**

Camille PLUTARQUE : [camille.plutarque@seine-maritime.gouv.fr](mailto:camille.plutarque@seine-maritime.gouv.fr) /  
[pref-communication@seinemaritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seinemaritime.gouv.fr) - Tél. : 02 32 76 53 18

### **Région Normandie :**

Emmanuelle TIRILLY - [emmanuelle.tirilly@normandie.fr](mailto:emmanuelle.tirilly@normandie.fr) - Tél. : 02 31 06 98 85

Charlotte CHANTELOUP - [charlotte.chanteloup@normandie.fr](mailto:charlotte.chanteloup@normandie.fr) - Tél. : 02 31 06 98 96

Laure WATTINNE - [laure.wattinne@normandie.fr](mailto:laure.wattinne@normandie.fr) - Tél. : 02 31 06 78 96

### **AD Normandie :**

Dominique BOURDET – [Dominique.bourdet@adnormandie.fr](mailto:Dominique.bourdet@adnormandie.fr) - Tél. : 06 71 51 66 91